



HAL
open science

**Développer la complémentarité des activités agricoles,
d'élevage et de cueillette dans l'arganeraie ;
réappropriations sociales et techniques des systèmes
productifs locaux et enjeux de résilience pour les
politiques publiques**

Jean-Paul Dubeuf, Said Chatibi, Nicolas Lacombe

► **To cite this version:**

Jean-Paul Dubeuf, Said Chatibi, Nicolas Lacombe. Développer la complémentarité des activités agricoles, d'élevage et de cueillette dans l'arganeraie ; réappropriations sociales et techniques des systèmes productifs locaux et enjeux de résilience pour les politiques publiques. 2. Congrès international de l'arganier, Institut National de la Recherche Agronomique du Maroc (INRA). Agadir, MAR., Dec 2013, Agadir, Maroc. hal-02749384

HAL Id: hal-02749384

<https://hal.inrae.fr/hal-02749384>

Submitted on 3 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Développer la complémentarité des activités agricoles, d'élevage et de cueillette dans l'arganeraie ; réappropriations sociales et techniques des systèmes productifs locaux et enjeux de résilience pour les politiques publiques.

Jean-Paul Dubeuf¹, Nicolas Lacombe², Saïd Chatibi³

¹ Ingénieur de recherches INRA- SAD ; Laboratoire de Recherches pour le développement de l'élevage, Campus Grossetti, 20250 Corte – France ; @mail: dubeuf@corse.inra.fr

² Doctorant INRA- SAD ; Laboratoire de Recherches pour le développement de l'élevage, Campus Grossetti, 20250 Corte – France ; @mail: lacombe@corse.inra.fr

³ Chargé d'Etudes, Bureau d'Études D.M.I.C., 10101 Rabat – Maroc ; @mail : said.chatibi@gmail.com

Résumé : L'objectif de cette communication est d'identifier des voies possibles de développement territorial de l'arganeraie et en particulier en termes de complémentarités possibles entre plusieurs activités dont l'exploitation de l'arbre pour la production d'huile et l'élevage caprin. Nous choisissons comme point de départ les projets récents de valorisation et de certification de la production du chevreau de l'arganeraie et leur place dans le territoire. Nous analysons d'abord de manière générale, le contenu de différents documents programmatiques des politiques et projets, sur lesquels s'appuient les pouvoirs publics pour mettre en œuvre leur action et les principes sur lesquels elle se fonde. Puis nous nous appuyons sur des résultats d'enquêtes pour identifier comment les différents acteurs appréhendent les projets de valorisation et de qualification du chevreau de l'arganier. Les résultats montrent que les initiatives en cours vont dans le sens d'une plus grande spécialisation des activités, avec des logiques dissociées qui ignorent les réalités des autres. Alors que des éléments de résilience sont à rechercher pour assurer la préservation de l'arganeraie, il y aurait probablement une grande pertinence à explorer comment favoriser de nouveau l'imbrication de ces différentes activités ; Des propositions sont énoncées pour aller dans cette direction.

Mots clés : pluriactivité, arganeraie, élevage caprin, gouvernance, résilience,

Developing simultaneously agricultural, livestock and argane oil production in the argane forest; social and technical re appropriation of local production systems and issues of resilience for public policies

Abstract: The objective of this communication is to identify the possible territorial development orientations in the argane forest area. More specifically, the study focuses on the possible complementarities between several activities like the valorization of the argane tree for oil, goat meat production or crops. As a starting point, we decided to study the recent project of valorization and certification of the kid of the argane tree and their function in the territory. We have analyzed several programmatic documents published by public authorities to describe their projects and how to implement them. Several interviews and discussions with local stake holders have enabled to identify how the several actors understand these projects and their opinion about goat raising. The results show that the ongoing initiatives lead to more specialized activities and each development logics has ignored the others. As enhancing more indicators of resilience would be useful to look for the preservation of the argane tree eco – system, it would be probably highly relevant to associate more livestock and oil and some operational proposals are expressed in this direction.

Key words: multi activity, argane forest area, goat production, governance, resilience,

INTRODUCTION ET OBJECTIFS:

L'arganeraie, formation végétale endémique et territoire du sud ouest du Maroc a connu de profonds bouleversements depuis la fin des années 1990. La stratégie de développement de la région a d'abord privilégié la valorisation de l'huile d'argane, qualifiée d'or vert, et son positionnement à l'exportation pour ses qualités diététiques et surtout cosmétiques sur les marchés internationaux. Le souci croissant de concilier les activités humaines et la préservation de l'environnement conformément aux objectifs de la Conférence de Rio, a motivé parallèlement la création d'une Réserve Mondiale de Biosphère avec l'UNESCO en 1998, afin de raisonner la préservation d'un écosystème dégradé, comme l'atteste le rythme de disparition du nombre d'arbres, menacé par les changements climatiques, la désertification et la surexploitation (Le Polain de Waroux, 2011). A ces enjeux environnementaux s'ajoutent les enjeux économiques et sociaux d'amélioration des conditions de vie et d'activités des populations rurales. Pour y faire face à ces enjeux de nombreuses initiatives et projets ont vu le jour. La création de la Réserve de Biosphère, a suscité de la part d'ONG la création de nombreuses coopératives avec le soutien des institutions nationales et internationales. Elles ont mis en avant l'emploi féminin certes faiblement qualifié mais rémunéré. Les réflexions sur le développement rural et ses enjeux ont abouti pour l'ensemble du Maroc au Pilier II du plan Maroc Vert en faveur des zones marginales. Depuis plus récemment que pour l'huile, le Plan Maroc Vert met aussi en avant l'élevage caprin, une composante importante du système agraire de l'arganeraie peu prise en compte jusqu'à présent et décrite par El Aïch et al. (2007). La démarche de labellisation du chevreau de l'arganier de la province d'Essaouira est ainsi venue fournir un éclairage nouveau à propos d'une forêt multi-usage qui finalement offre non pas un seul produit mais plusieurs. N'y a-t-il pas alors un enjeu fort à envisager ces productions de manière conjointe, de raisonner leurs synergies, afin de réellement prendre en compte et tirer profit des enjeux de multifonctionnalité autour de la forêt ? Pour l'heure, la coexistence de plusieurs productions n'est pas aisée, leur cohabitation est fragilisée et les relations entre acteurs se matérialisent par des conflits. L'élevage caprin fait l'objet de nouvelles représentations et qualifié de prédateur des ressources, son existence entre en concurrence avec le développement de la filière huile d'argane. Nous identifierons dans cette communication comment les complémentarités entre les activités agricoles d'élevage et de cueillette d'argane pour l'huile peuvent constituer des voies possibles de développement et dans quelles limites

METHODOLOGIE :

Pour appréhender ces questions, la méthodologie suivie s'appuie sur l'analyse des documents programmatiques d'une part, de données d'enquêtes et d'entretien avec les différents acteurs de l'arganeraie, d'autre part.

Ces documents sont ceux d'orientations et projets portées par les politiques publiques au Maroc. Nous savons que les politiques publiques ont un rôle important d'incitation, d'orientation, d'impulsion dans le développement économique et social et que les conditions de leur mise en œuvre peuvent conduire à des résultats différents des objectifs affichés (Muller, 1990 ; Gabas, 2003). On analysera plus particulièrement la présentation du plan Maroc Vert et sa stratégie déjà identifiée par Merghi (2009), ainsi que le projet de

développement et de mise en valeur du chevreau de l'arganeraie (projet PMV-DPA 2012-2015 de développement de l'élevage Caprin et Valorisation de la Viande du Chevreau de l'Arganier). Les cahiers des charges de l'IGP Argane et du projet 1^{er} projet d'IGP « chevreau de l'arganier » seront également analysés.

Les enquêtes sont celles réalisées pour identifier comment les différents acteurs appréhendent les projets de valorisation et de qualification du chevreau de l'arganier (dans le cadre d'un projet de recherche français ANR (MOUVE) destiné à caractériser les formes et conditions de l'intensification écologique en élevage dans plusieurs situations en France et dans le monde.

RESULTATS ET DISCUSSION:

1. Des politiques publiques volontaristes qui s'appuient et mobilisent des concepts précis et diversifiés.

Le Pilier II du plan Maroc Vert affiche résolument son objectif principal : contribuer au développement des zones marginales à fortes contraintes et à double enjeu social et de préservation des ressources naturelles. Les documents d'orientation du Pilier II (ADA, 2009) mettent en avant la complémentarité des activités dans une logique de diversification et une politique de terroir mise en œuvre pour diversifier et créer les revenus agricoles.

Le concept de terroir mobilisé ici se réfère selon la définition de l'Unesco¹, à la fois à des logiques d'appropriation territoriale et communautaire basés sur des produits, des pratiques et des savoir-faire locaux. On sait que le terroir a depuis les années 80 investi la littérature scientifique. Initialement réservé aux productions viticoles, son champ de développement a progressivement concerné d'autres types de productions en même temps que certains l'énonçaient en tant que nouveau modèle agricole de demain (Rastoin, 2011). Il s'est notamment illustré dans la politique publique des indications géographiques qui visent à associer les caractéristiques d'un produit à un lieu spécifique, combinant à la fois savoir faire et composantes pédo-climatiques. Cette littérature a par la suite fait l'objet d'un enrichissement avec les apports relatifs à l'activation des ressources territoriales en donnant une place renouvelée à l'acteur dans la construction territoriale. Les terroirs sont ainsi affichés comme des remparts à la mondialisation fondée sur les avantages comparatifs tout en permettant de se situer dans un environnement marchand renouvelé par des stratégies de différenciation. C'est donc bien dans le cadre de cette politique de terroir que le Maroc s'appuie sur la mise en place de signes de qualité et d'Indications géographiques. Les dimensions agro-écologiques (« *promouvoir l'agro-sylvo-pastoralisme* »), sur la petite agriculture (small holders), la mise en œuvre de politiques de paniers de biens et de services intègrent la gestion des ressources naturelles en favorisant des externalités positives. C'est dans ce cadre que le pilier II se positionne dans des logiques conjointes d'intensification et de diversification. La politique d'agrégation, est un intitulé spécifique à la politique de développement marocaine qui s'appuie sur « *des acteurs privés et des organisations*

¹ Définition proposée par un groupe de travail INRA/INAO et validée lors des Rencontres internationales de l'Unesco /Planète Terroir (2005)

professionnelles à forte capacité managériale dans une logique d'intégration verticale. et dans le cadre d'un partenariat gagnant –gagnant ».

Les projets d'Indication géographique et les cahiers des charges

Les signes de qualité sont un levier essentiel pour le pilier II du plan Maroc vert. Deux indications géographiques concernent principalement l'arganeraie, l'huile et le chevreau. Le cahier des charges de l'IGP « Argane », obtenue par l'Amigha en 2010 est très précis sur la description du produit, ses caractéristiques ainsi que l'aire géographique. Dans la présentation de son ancrage territorial, il ne fait toutefois jamais référence ni au système agraire ni à l'élevage si ce n'est en mentionnant que les fruits ne doivent pas être digérés. Par ailleurs, si le premier projet d'IGP chevreau de l'arganeraie signale clairement dans son préambule *«un équilibre multiséculaire entre l'homme, l'arganier et les caprins en référence de fait à la notion d'écosystème –terroir »*, son contenu est basé principalement sur des normes de traçabilité mais ne fait pas référence au système de production ni surtout à la gestion de la co – existence entre les activités d'élevage et de production d'huile (ANOC, 2009)

Le PMV « Développement de l'élevage caprin et valorisation de la viande du chevreau de l'Arganier » (DPA, 2011)

Le projet a été mis en place dans le cadre du Pilier II du plan Maroc Ver. Il prévoit comme investissement la construction d'un abattoir, l'aménagement de citernes d'eau enterrées, l'acquisition de camions citernes et frigorifiques, la mise aux normes des souks et l'établissement d'un élevage pilote.

Son objectif est d'impacter l'activité de 22 740 bénéficiaires de 29 communes rurales du sud d'Essaouira. On observe toutefois que le projet s'appuie au départ sur les éleveurs des groupements ANOC (200 éleveurs environ au maximum). Ces éleveurs étaient par ailleurs les porteurs du projet d'IGP récemment ajourné. Cette stratégie qui s'appuie sur le principe d'agrégation n'explicite pas toutefois comment sont prises en compte la diversité des activités et les questions de gestion de l'espace qui concerneraient bien l'ensemble des bénéficiaires.

2. Des mutations profondes dans l'organisation coutumière traditionnelle au sein des communautés locales et une tendance vers la spécialisation des différentes activités

L'organisation et les règles de fonctionnement traditionnel dans l'arganeraie assuraient un équilibre et une cohérence entre plusieurs activités pour gérer un territoire. Les entretiens avec les acteurs locaux confirment qu'elles subissent de profonds bouleversements alors qu'elles évoluent sous l'effet des changements au sein de la société et subissent des formes de délitement. Le Jmaâ , forme d'organisation informelle coutumière pour la gestion de l'agdal² a tendance à disparaître et le recul du respect des périodes d'agdal est lié à la déstructuration progressive des formes de gestion communautaire. Les terres collectives de chaque douar (mouchâa) sont souvent mal gérées sur exploitées et dégradées avec des cas où

² Partie du territoire d'un douar dans lequel se pratique la mise en défend de la forêt à certaines périodes avec interdiction du pâturage des chèvres.

leur accès est autorisé à des troupeaux en dehors de la communauté. Les systèmes de production traditionnels sont donc modifiés profondément par la privatisation des arganiers, ainsi que la baisse de la mobilité des troupeaux en raison des restrictions au pâturage et de la difficulté à trouver des bergers.

Cette organisation présentée comme intangible et dont le corps de règles est difficile d'accès en dehors des membres de la communauté est, de fait, peu prise en compte par les pouvoirs publics. Cette ignorance des règles communautaires conduit aussi à favoriser des représentations partielles et réductrices qui les considèrent comme rétrogrades et dépassées au regard des canons de la modernité.

Le cadre général et la programmation des politiques publiques sont mis en œuvre avec le bagage intellectuel du développeur inspiré des modèles occidentaux et français et avec des représentations du développement porteuses des mêmes ambiguïtés. La permanence du paradigme du progrès technique les conduit à ce que l'élevage caprin soit dissocié des activités autour de l'arbre et de l'huile (Dubeuf et al., 2013). Les acteurs engagés dans des processus de professionnalisation et de spécialisation sont logiquement mis en avant car ils sont plus à même d'accepter et de prendre en compte les règles normalisées que la société locale a du mal à s'approprier. Mais simultanément, le Pilier II fait référence explicitement au terroir en tant que modèle de développement, associé à des enjeux de lutte contre la pauvreté, d'environnement, de résilience face au changement climatique avec la préservation de l'agriculture traditionnelle. C'est dans cette ligne d'action qu'il est également fait référence aux paniers de biens et de services. Or ces deux visions portées par les mêmes institutions sinon les mêmes acteurs, sont porteuses de contradictions à l'échelle des territoires. En réinterrogeant la notion de terroir autour des enjeux de cohabitation et de complémentarités de deux activités, l'huile et le chevreau, nous offrons des clés de compréhension pour faciliter l'aide à la décision dans la mise en œuvre des politiques et projets.

3. Vers des propositions en faveur des réappropriations sociales et techniques au sein des territoires

Les fonctions régulatrices et de médiation des pouvoirs publics ont aussi un objectif de cohésion sociale. La stratégie en faveur des signes de qualité modifie profondément les rapports de forces dans les systèmes d'acteurs par des mécanismes d'exclusion/adhésion que les modalités d'interpénétration des activités peuvent isoler les uns par rapport aux autres. Dans une approche prospective, on peut alors aboutir à des scénarios opposés aux objectifs affichés.

Des propositions peuvent en tout état de cause prendre en compte la complexité des territoires pour infléchir la tendance actuelle vers la spécialisation et la séparation des activités pour aller vers des compromis qui ne remettent pas en cause les intérêts fondamentaux des différents acteurs :

- Mieux appréhender l'arganeraie ou plutôt les arganeraies dans leur diversité en identifiant des zones plus favorables à l'huile, à l'élevage, à d'autres activités avec tous les gradients possibles d'interaction huile élevage.

- Travailler sur la gestion et le contrôle des espaces à pâturer et faire émerger un corps de règles communes dont certaines seraient partagées entre des activités différentes (l'agdal) pour organiser la gestion des territoires.
- Valoriser les externalités positives de la chèvre vis-à-vis de l'arbre (paysagère pour le tourisme ; en terme de bio diversité et de fertilisation) et de l'arbre vis-à-vis de la chèvre (ressource fourragère ; facteur de typicité de la viande)
- Repositionner les différentes fonctions de la chèvre, et l'élevage, des cultures et de l'huile dans leur complémentarité et renforcer le système d'information et de connaissance autour de ces questions avec des services d'appui pour l'ensemble des acteurs et qui s'appuie sur les savoirs locaux.
- Mobiliser l'ensemble des acteurs d'une société civile en émergence, les mouvements associatifs mais aussi la Recherche dans des collectifs et des processus de construction des systèmes d'innovation locaux (Klerkx et al., 2012).

Par ces propositions, la compatibilité organisée de l'élevage caprin et d'une filière globalisée pourraient permettre de les faire coexister et d'élever le potentiel productif de la région.

Recherche et étude réalisées dans le cadre et avec le soutien financier du projet ANR MOUVE (ANR2010 STRA 005).

Références bibliographiques

- Agence pour le développement agricole (ADA), 2009. Présentation du pilier II du plan Maroc Vert, Royaume du Maroc; site web. http://www.ada.gov.ma/Plan_Maroc_Vert/plan-maroc-vert.php
- AgriMaroc, 2010. La valorisation des produits de terroir, ligne d'action du pilier 2 du plan Maroc Vert ; dossier ; SAM n°8 ; 72 p.
- ANOC, 2009. Projet de cahier des charges de l'IG « chevreau de l'arganier ».28 p.
- Direction provinciale de l'Agriculture, 2011. Présentation du projet PMV « Développement de l'élevage Caprin et Valorisation de la Viande du Chevreau de l'Arganier » ; document de travail ; 17 p.
- Dubeuf, J-P, Araba, A, Casabianca, F, Chatibi, S, Lacombe, N, Linck, Th, Sorba, J-M, 2013. Représentations dissociatives de l'élevage caprin par les différents acteurs de l'arganeraie: des enseignements pour l'organisation d'un développement territorial basé sur la complémentarité de plusieurs activités ». 8th International Seminar of the FAO-CIHEAM Subnetwork on Sheep and Goat Production Systems ; "Technology creation and transfer in small ruminants: roles of research, development services and farmers associations". Tangier, Morocco 11-13 June 2013 (à paraître dans *Options Méditerranéennes*).
- El Aich A, Bourbouze A, Morand – Fehr P, 2007, La filière du Chevreau de l'Arganeraie, un produit typique et durable ; In *Annales de la recherche forestière au Maroc* vol. 38, pp. 124-137
- Klerkx, L, Van Bommel, S, Bos, B, Holster, H, Zwartkruis, J, Aarts, N,2012. Design process outputs as boundary objects in agricultural innovation projects: functions and limitations. *Agricultural Systems* 113, 39-49.
- Le Pollain de Waroux, M, 2011. La dégradation de l'arganeraie et ses causes dans la province de Taroudant. In « *Actes du premier Congrès de l'arganier* » ; Agadir ; 11-15/12/2011.
- Muller, P, 1990. Les politiques publiques. Paris : PUF, *Collection Que sais-je ?* 1990. 127p.
- Gabas, J-J, 2003. Acteurs et politiques publique ; *Mondes en Développement*. Vol.31-2003/4, N°124. 45p.
- Merghi, M, 2009. la stratégie du plan Maroc Vert ; séminaire AECHA , octobre 2009. Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, Agadir, Maroc
- Rastoin, J-L, 2011. Creating a label for the Mediterranean food products :configuration, opportunities and constraints. *Watch Letter* (19), 1-4.